

**Volet B****Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Reçu
Mon***26081457*****Déposé / Reçu le****18 JUIN 2026****au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles****N° d'entreprise : 0895 960 789****Nom****(en entier) : ALIZEE INTERNATIONAL****(en abrégé) :****Forme légale : SRL****Adresse complète du siège : Avenue Louise 523 à 1050 Bruxelles****Objet de l'acte : Transfert du siège social**

Extrait du Procès-verbal de l'assemblée générale Extraordinaire des actionnaires
tenue au siège social le 15 JUIN 2026

L'assemblée aborde ensuite l'ordre du jour.

1. L'assemblée, par un vote spécial et à l'unanimité décide de transférer le siège social de l'avenue Louise n° 523 à 1050 Bruxelles, vers l'avenue Louise n° 231 à 1050 Bruxelles et ce à partir du 1 juillet 2026.

Aucun autre point ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée à 19 heures.

Danny Dolphin
Administrateur

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 25/06/2026 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).